



Compte-rendu de la réunion Comité Directeur du jeudi 16 mars 2017 à 20 h 00

Participants	E-mail	Présent	Excusé	Diffusion
Viviane BARCLAY	vivi.barclay@gmail.com		X	X
Christian BERNARD	christian.bernard@sfr.com	X		X
Olivier BONIN	bonin.olivier@bbox.fr		X	X
Gérard BRENNNA	Gerard.brenna@orange.fr	X		X
Dominique COUTROT	dcoutrot@free.fr	X		X
Michel DALSACE	michel.dalsace@libertysurf.fr	X		X
Michel DESNOUX	michel.desnoux@free.fr	X		X
Laurence DUVAL DESTIN	0622972484@sfr.fr	X		X
Roger GROSJEAN	Roger-fc.grosjean@wanadoo.fr		X	X
Paul JALAT	paul.jalat@gmail.com			X
Isabelle LAMOUR	i.lamour@wanadoo.fr		X	X
Annie LEGOUHY	a.legouhy@free.fr	X		X
Elisabeth PETITJEAN	elisabethescrime@free.fr	X		X
Vincent REMY	vincent@escrime-ta.com	X		X
Stéphane RONDIN	stephane.rondin@wanadoo.fr	X		X
Stéphanie ROUSSET	strabon@club-internet.fr		X	X
Bruno TURA	bruno.tura@orange.com	X		X
Jérôme WESTHOLM	jeromewestholm@aol.com			X
Fabrice WITTMER	wifab@sfr.fr	X		X
Cooptés -				
Robin CALDAIROU	Robin.caldairou@gmail.com	X		X
Arnaud MORLAES	Arnaud.morlaes@bnpparibas.com	X		X

Le quorum étant atteint, la séance commence à 20h10, sous la présidence de Christian BERNARD.



I – Nombre de licenciés au 16 mars 2017-

Le nombre de licenciés au 16 mars est de 4901. Pour mémoire, en mars 2016 : 4637, soit 264 de progression ; 2015 : 4433 ; 2014 : 4567.

2 - Finances de la ligue saison 2016-2017 -

Sur le livret A : environ 75.000 € ; sur le compte courant : environ 51.000€. Les finances sont à un niveau jamais atteint jusqu'à présent et permettent à la Ligue d'avoir une réserve immédiatement disponible.

Au cas où aucune dépense imprévue ne serait à constater d'ici la fin de la saison courante, le capital du livret A est susceptible de ne pas être diminué cette année.

D'autre part, les dépenses de l'an passé pour la fête des jeunes qui avait lieu à Vichy n'ont pas lieu d'être provisionnées car elle se produira à Paris.

3 – Subventions : point à date (CNDS, Mairie de Paris, CREIF) -

Pour le CNDS, la date butoir est le dimanche 26 mars 2017.

Mairie de Paris : la demande a été effectuée mais nous attendons les résultats.

CREIF : il est demandé à Michel DALSACE si une décision a été prise quant à la recevabilité des dossiers déposés depuis fin septembre sans réponse à ce jour. La réponse est simple : les dossiers ont été examinés mais le CREIF ne connaissant toujours pas le montant final des subventions, il ne peut se prononcer sur leur répartition.

4 – Coupe de Paris : organisation -

Cette année, la remise des récompenses sera dans le même format que la saison passée. La Ligue remercie Gérard BRENNER et le club du Stade Français pour sa proposition d'accueillir la cérémonie.

Elle aura donc lieu le samedi 24 juin au Stade Français à 15 heures.

En revanche, la question de changer la formule pour la saison prochaine reste toujours d'actualité : comment faire pour rendre cette remise de récompenses plus attractive par le biais d'une mini rencontre inter armes et inter catégories ?

5 – La fête des Jeunes 2017 : organisation sportive-

Les capitaines d'équipes seront tous reconduits cette année, excepté à l'épée masculine où Stéphanie ROUSSET reprend sa place.

Pour le moment, Fabrice WITTMER ne donne aucun pronostic quant aux résultats, question de prudence.

Du fait des changements de catégorie, une compétition va être organisée le vendredi pour les M15 ; les 3 premiers de chaque ligue et un au classement national pourront y être présents sauf au sabre où cela sera 2 et 1. Pour l'heure, c'est encore un projet en cours d'étude. Les jeunes concernés auraient été « minimales 2 » cette saison s'il n'y avait pas eu de changement de catégorie.

Il va donc falloir envoyer 18 courriers pour les prévenir et surtout éditer des courriers aux établissements scolaires des jeunes afin qu'ils puissent être absents le vendredi 16 juin 2017.

Tout le comité directeur est d'accord pour que les jeunes puissent avoir leur sur-housse.

6– La fête des ateliers bleus 2017 –

Il est pour le moment trop tôt pour en déterminer la date mais cela risque d'être l'un des 2 derniers jeudis du mois de juin. Fabrice WITTMER aimerait ce jour-là pouvoir tester les cibles électroniques, à condition d'avoir un véhicule. Il aimerait pouvoir faire un concours de cibles avec l'aide d'un ou deux éducateurs, rajouter un peu de pub pour Paris 2024 et donner des bons d'achat en récompense. Il souhaite faire des ateliers et également des gadgets pour 2024.



Michel DESNOUX propose des « goodies » de PARIS 2014. Il se propose de se renseigner auprès du CDOS pour connaître les modalités de commande. Il annonce qu'il faut les réserver en grande quantité (minimum de mille unités). Les tarifs ne sont pas attractifs. Une discussion est donc engagée sur ce point pour que tous les jeunes puissent avoir des pin's pour la fête des jeunes et Chartres.

En aparté, Michel DALSACE explique que le week-end suivant, des 24 et 25 mars, il y a beaucoup de manifestations pour Paris 2024.

7 – ouverture de la salle Montparnasse en juillet 2017 -

Christian BERNARD indique qu'il a été contacté fin 2016 par Julien GIRINON, DJS, afin d'assurer des animations pendant les vacances scolaires. Initialement, il souhaitait organiser une session dès février mais les délais étaient trop courts. En revanche, une animation du 10 au 14 avril de 14 à 17 heures était possible avec Laurent BEL. Le public concerné était constitué de jeunes de 14 à 17 ans. D'un point de vue logistique, la Ligue fournit tout le matériel d'escrime (masques, vestes, armes, etc.).

Plus globalement, la DJS souhaite s'appuyer sur les associations sportives (ligues et clubs) pour utiliser au mieux toutes les infrastructures sportives pendant les vacances scolaires et proposer aux jeunes des animations grâce à une pratique sportive diversifiée.

L'animation d'avril est considérée comme un pilote et la ligue capitalisera sur l'expérience acquise afin de proposer une offre pérenne à la DJS.

A noter que la DJS est susceptible de demander l'aide de la Ligue pour organiser une animation « escrime » entre le 10 et le 28 juillet, août étant fermé.

Plus globalement, la DJS pourrait demander la participation de la ligue à chaque vacance scolaire, non seulement à Montparnasse mais aussi dans d'autres centres sportifs gérés par la Ville de Paris. Fabrice WITTMER pense qu'il n'est pas du ressort exclusif de la Ligue de répondre aux attentes de la DJS ; les clubs résidents dans ces centres doivent s'investir car ils peuvent bénéficier des retombées de ces journées.

Concernant l'ouverture de la salle Montparnasse en juillet 2017, notre courrier a été reçu, il est à l'étude et la Ligue espère avoir une réponse au mois de mai. Une réunion préparatoire a eu lieu fin janvier 2017 : elle a permis de mettre en évidence la nécessité de modifier les horaires de présence estivale des gardiens qui seraient amenés à travailler en 2 groupes de 8 heures chacun (respect de l'amplitude horaire car la fin de la séance est fixée à 21h30). La Ligue ne pourrait utiliser les clés d'accès à la salle qu'à partir de 22h30 (horaires tardifs).

Fabrice WITTMER propose 2 fois par semaine une nocturne de 22h30 à minuit pendant le mois de juillet.

Après discussion, Christian BERNARD propose d'adresser un mail à Julien GIRINON lui indiquant qu'un certain créneau horaire ne peut être ouvert du fait des horaires des gardiens donc nous vous demandons des horaires tardifs de 22h30 à minuit.

Michel DALSACE indique que le CROSIF a demandé que des photos soient prises pour montrer les actions innovantes en Ile de France. Quid de l'opportunité d'en prendre lors de ces soirées ?

Christian BERNARD explique que les gymnases sont tellement vétustes qu'il serait préférable de les recouvrir de banderoles du CROSIF. Les créneaux horaires pour aller récupérer ces banderoles ne sont pas adaptés pour des bénévoles qui ont des activités professionnelles.

8 – LUTETIA 2017 : perspectives -

Fabrice WITTMER a effectué les démarches nécessaires pour réserver la Halle CARPENTIER. Mais il est encore trop tôt. Les dates sont prévues pour les 7 et 8 octobre 2017. Attention, pour l'heure, seules 44 pistes peuvent être disposées dans la salle car les deux gradins latéraux sont bloqués en position basse. Le budget prévisionnel de remise en état s'élève à 400.000€.



Christian BERNARD a formulé sa demande de récupérer la catégorie M17 afin de pouvoir organiser à minima les compétitions seniors dames épée et fleuret. Les formules de l'édition 2015 seraient reprises (puisque s'étant bien déroulées). La question de récupérer le sabre dames seniors est à l'étude avant proposition à la FFE. Dans cette éventualité, la compétition sabre se déroulerait le samedi de 10 heures à 15 heures. Cette possibilité est envisageable, à condition d'avoir la Halle CARPENTIER, l'annexe et un court de tennis. Pour le moment, nous attendons la réponse pour la Halle.

9- AG du CDOS : compte rendu –

Michel DESNOUX explique que c'était une assemblée générale élective et qu'il y a eu pas mal de changements du fait de départs et donc de nouveaux arrivants.

Il indique que parmi les autorités présentes, il y avait Messieurs Dominique ESTIENNE (DJS) et Jean-François MARTINS (Maire adjoint de Paris).

D'après Monsieur MARTINS, si PARIS obtient les JO 2024, il n'y aura plus aucun problème d'infrastructure. Tous les équipements seront rénovés : piscines, stades, etc.

Pour les subventions CNDS, du fait de la réforme territoriale, il est pour le moment impossible de dire comment elles seront distribuées.

Il indique que le CDOS a un compte Facebook depuis huit jours. Si des photos sont prises lors de rencontres, il suffit de les lui envoyer et il les mettra en ligne.

Le CDOS a également souhaité récompenser un escrimeur de la médaille du CDOS et celle-ci a été attribuée au Président de la Ligue.

10 – AGO LEAP 2017 : organisation –

Elle aura lieu le jeudi 18 mai 2017 à 19h30 dans les locaux de la ligue, pour débiter à 20 heures.

Christian BERNARD indique que cette assemblée générale sera simple par rapport à celle de l'année dernière car les horaires seront moins contraints. Le rapport moral est déjà prêt à 90% ; les seules données qui devront être mises à jour sont le nombre de licenciés avec le pourcentage de progression selon les catégories. Pour le rapport financier, les bilans définitifs qui seront établis par notre « experte » comptable, sont attendus pour début mai. En principe, il ne reste qu'une dizaine d'écritures à vérifier. La différence entre le montant de nos trésoreries aux 31 décembre 2015 et 2016, le gain est d'environ 15.000€ dans les caisses. Le bilan devrait se situer, en fonction des immobilisations, entre 10.000 et 15.000 €.

Fabrice WITTMER prépare assidument son bilan sportif.

Concernant les axes d'orientation, il n'y aura pas grand changement car nous sommes sur la continuité de nos actions actuelles. Notre seul vecteur d'amélioration sera la réponse du CIO le 13 septembre 2017 : si PARIS se voit attribuer les JO 2024, toutes les collectivités territoriales, parmi lesquelles la Région et la Ville, débloqueront des lignes de budgets complémentaires afin de parfaire les équipements sportifs. Il sera alors du ressort de la Ligue, associée au CREIF, de profiter de cette opportunité pour promouvoir la grande salle régionale.

11 – CREIF : sujets en cours –

Michel DALSACE indique que le CREIF est assez préoccupé par la réforme territoriale (nombre des régions qui diminue à 13) et que le mouvement sportif doit s'adapter à ces modifications. La fédération revoit donc ses statuts



pour prendre en compte ces sujets de régionalisation. La proposition fédérale est de créer des comités régionaux qui s'appuieront sur les ligues actuelles, désormais nommées CID (Comités Inter Départementaux). Les Comités Départementaux dépendront désormais exclusivement des CID et n'auront plus de représentation directe à la FFE. En Ile de France, 7 comités départementaux existent à ce jour : 4 sur la ligue IDF Ouest et 3 sur Créteil. L'ensemble des subventions pour les comités départementaux est d'environ 100.000€ pour 2016. L'objectif premier est qu'ils gardent leurs prérogatives locales ; des contrats d'objectifs entre ces comités départementaux et les CID (anciennes ligues) seront signés.

La fédération doit maintenant communiquer ses statuts (après les avoir votés en Assemblée Générale Extraordinaire en avril 2017). Par la suite, le CREIF modifiera ses statuts afin qu'ils soient en concordance avec ceux de la Fédération. Les statuts des CID franciliens devront l'être avec ceux du CREIF. La date butoir est fixée au 31 décembre 2017.

Sur le volet sportif, le CREIF a finalisé le PSTC (Projet Sportif Territorial Concerté). Chaque CID déclinera ses axes de développement en accord avec le PSTC qui devient la feuille de route.

En Ile de France, la formation « animateur-éducateur » et la détection sont déjà du ressort du CREIF.

Concernant les demandes de subventions, le CID continuera à envoyer ses demandes à la DDJSCS. Les sujets de ces demandes devront impérativement être en adéquation avec les axes du CREIF. Dans le cas contraire, la DDJSCS pourra se rapprocher de la DRDSCS afin de valider le bien-fondé des dossiers.

En résumé, les nouveaux statuts validés de la fédération permettront aux comités régionaux de décliner leurs propres statuts. Pour le moment, l'Ile de France est la seule région à avoir un comité régional actif, muni de statuts. L'avance est donc grande par rapport aux autres régions. Le CREIF n'a donc pas besoin des statuts préfigurateurs. En revanche, un groupe de travail attend les statuts régionaux types édités par la fédération pour les adapter. Nous pourrions avoir des statuts types et créer au sein de la ligue des statuts qui emportent l'adhésion de la majorité des clubs parisiens.

La question annexe est « qu'advient-il de cette réforme territoriale après les nouvelles élections du mois de mai ? ». Il n'est pas nécessaire de se précipiter.

Michel DALSACE évoque alors le problème du CREFED. La structure de Chatenay-Malabry est en partie financée par le CREIF, avec une subvention du Conseil Régional décroissante. Le sujet est de savoir pendant combien de temps il peut le financer, étant donné que les aides qu'il recevait sur les salaires du maître d'armes vont diminuer avec le temps. Le CREIF a proposé que le CREFED soit pris en charge par la Région et que le CREIF soit déchargé de ces frais. Pour ce faire, un Pôle Espoir serait implanté à Chatenay-Malabry et le CREFED y serait associé (structure mutualisée pour l'encadrement). Reste la question des modalités d'organisation et de fonctionnement mutualisé des 2 structures. Le CREFED accueille environ 20 à 24 escrimeurs, fleuret homme. Actuellement, 2 pôles Espoir existent en France pour le fleuret : Aix en Provence et Wattignies. Sur les 24 fleurettistes de ces 2 pôles, 12 sont franciliens. Un dossier de candidature a été monté. D'après Fabrice WITTMER, la décision du pôle à Chatenay-Malabry est prise ; la décision officielle devrait intervenir en avril 2017. Beaucoup de questions sont encore en suspens. Fabrice remercie tous les acteurs qui ont œuvré pour cette solution qui n'était absolument pas « gagnée », ne serait-ce qu'en début de saison.

12 – Questions diverses –

Vincent REMY formule une demande quant au coût que représente la participation aux championnats de France par équipes en dehors des phases finales afin de déterminer le surcoût par rapport aux saisons précédentes et de remonter l'information à la fédération.

En réponse, Christian BERNARD indique que cet après-midi un tableau Excel très simple à remplir a été conçu. Les clubs compétitifs doivent maintenant être recensés afin de leur adresser cet outil de travail. Ils seront sollicités par mail afin de remplir le tableau (simplicissime : nombre d'équipes et coût annuel par catégories et armes).



Ligue d'Esgrime
de l'Académie
de Paris

Autre question : Christian BERNARD explique qu'il a été sollicité par Rémy DELHOMME car il a écrit un nouveau livre sur l'épée et qu'il propose à la ligue de réserver des exemplaires afin que la commission épée puisse les donner en récompenses lors de compétitions de ligue. Il demande à la commission épée d'y réfléchir et que ce livre sur Amazon est à 24 ,95 € TTC.

Médecin de ligue : la ligue n'en dispose plus depuis plusieurs années. Un jeune médecin a fait acte de candidature à la commission médicale de la FFE. Le médecin fédéral l'a alors orienté vers la ligue de Paris. Il s'agit du docteur Florian MARCAILLOU. Christian BERNARD propose d'aller le voir avec Fabrice WITTMER et il pense qu'à partir de la saison prochaine, il pourra s'occuper des surclassements. Il est d'accord pour devenir médecin de ligue, mais maintenant le comité directeur est-il d'accord ? OK à l'unanimité des présents.

Christian BERNARD indique qu'il vient de recevoir de la Fédération le nouveau règlement financier, le nouveau règlement intérieur et les nouveaux statuts et que sauf si ce n'est déjà fait nous allons les recevoir. Dans le règlement intérieur, rien de nouveau, dans les statuts, quelques légères modifications, dans le règlement financier c'est juste comment fonctionne financièrement la fédération. En revanche, il semblerait que pendant l'AG du 2 avril 2017, la fédération proposerait au vote le fait de directement récupérer l'ensemble des parts fédérales + parts ligues. Il nous indique qu'il n'est absolument pas d'accord sur ce système pour plusieurs raisons : grosse différence dans le bilan donc moins de subventions par rapport au budget, nous risquerions de perdre presque 40%, de plus en cas de changement d'équipe fédérale comment cela va-t-il se passer ? Car la redistribution de notre part pourrait ne plus s'effectuer par rapport au nombre de nos licenciés, mais par rapport aux objectifs demandés par la fédération. Explications sur les problèmes qui risquent d'en résulter.

Pour faciliter le passeport compétition, Christian BERNARD est d'accord pour déposer un acompte de 1.000€ afin que le club qui a besoin d'un passeport en urgence pour un de ses licenciés puisse le faire directement.

Plus aucune question diverse n'étant soulevée, la séance est levée vers 22h30.